

EPIDE ET POLE EMPLOI UNIES POUR L'INSERTION DES JEUNES

Un accord sera signé le lundi 16 juin à 14h30 entre Michel Swieton, directeur régional de Pôle emploi Basse-Normandie et l'EPIDE représenté par son directeur général, Charles de Batz de Trenquelléon.

Accord de partenariat entre Pôle emploi et l'EPIDE

Ce partenariat contribue à favoriser l'insertion de jeunes en difficulté, avec un double objectif :

- installer et pérenniser un partenariat durable entre le centre EPIDE d'Alençon et Pôle emploi Basse-Normandie afin de mettre en place un accompagnement adapté destiné à des jeunes volontaires issus de l'EPIDE.

- mieux insérer l'EPIDE dans les politiques territorialisées de l'emploi et de la ville en renforçant sa présence par une communication régulière vers les principaux partenaires institutionnels et réseaux prescripteurs : l'État, le Conseil régional et les principaux réseaux du Service Public de l'Emploi Régional, dont Pôle emploi.

Chaque jeune orienté par Pôle emploi pourra bénéficier d'actions de professionnalisation et ou d'adaptation à l'emploi en vue d'acquérir les compétences attendues par les entreprises, et ce dans un cadre structurant, avec une éducation comportementale, une orientation et un accompagnement social orienté prioritairement sur la santé, la mobilité et le logement.

L'accord est conclu pour une durée de 3 années avec l'ensemble des agences de Pôle emploi Basse Normandie, et plus particulièrement l'agence d'Alençon à laquelle l'EPIDE est rattaché. Un point semestriel d'avancement des objectifs sera réalisé entre Pôle emploi et l'EPIDE.

Plus d'informations sur l'EPIDE ? www.epide.fr



Le centre EPIDE d'Alençon, c'est :

- 39 encadrants, 100 jeunes présents dont 25 à 30 filles.
- 85 - 90 % des jeunes allant jusqu'au bout du parcours ont une sortie positive durable